

Enseignements primaire et secondaire

Diplômes professionnels

Évaluation de l'enseignement d'éducation physique et sportive aux examens du baccalauréat professionnel et du brevet des métiers d'art - Organisation des épreuves en contrôle en cours de formation (CCF) et sous la forme ponctuelle - Référentiel national d'évaluation

NOR : MENE2037057C

circulaire du 29-12-2020

MENJS - DGESCO A2-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; aux vice-recteurs et vice-rectrices ; au directeur du Siec d'Île-de-France ; aux inspecteurs et inspectrices d'académie-inspecteurs et inspectrices pédagogiques régionaux ; aux proviseurs et proviseurs ; aux personnels enseignants ; aux candidates et candidats à l'examen du baccalauréat professionnel et du brevet des métiers d'art

La présente circulaire précise les modalités d'évaluation de l'enseignement obligatoire de l'éducation physique et sportive (EPS) au baccalauréat professionnel et au brevet des métiers d'art, définies par l'arrêté du 17 juin 2020 fixant les unités générales du baccalauréat professionnel et définissant les modalités d'évaluation des épreuves ou sous-épreuve d'enseignement général à compter de la session 2022 pour les candidats sous statut scolaire et les apprentis.

Elle comprend deux annexes détaillant les modalités d'évaluation définies dans des référentiels nationaux. Elle se substitue, à compter de la session 2022 du baccalauréat professionnel et du brevet des métiers d'art, aux dispositions et aux référentiels de l'annexe 2 de la circulaire n° 2018-029 du 26 février 2018 relative à l'évaluation de l'éducation physique et sportive aux examens du baccalauréat professionnel, du brevet des métiers d'art, du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles.

A. Le dispositif d'évaluation des candidats

A.1. Les modalités d'évaluation

En fonction du statut de l'établissement (établissement public ou privé sous contrat, centre de formation pour apprenti [CFA] habilité, établissement privé hors contrat, CFA non habilité) dont relève le candidat et de sa situation durant l'année de préparation au baccalauréat professionnel, l'évaluation en EPS s'effectue soit en contrôle en cours de formation (CCF), soit en examen ponctuel terminal.

Le **contrôle en cours de formation** repose sur des situations d'évaluation qui ont lieu au cours de la dernière année de formation conduisant à la délivrance du diplôme. Les dates d'évaluation du CCF sont définies par les établissements scolaires ou les centres de formation pour apprentis habilités à délivrer le CCF. Ce contrôle est distinct des évaluations formatives organisées par les enseignants ou formateurs pendant l'année scolaire.

L'**examen ponctuel terminal** s'appuie sur deux épreuves. La date est fixée par le recteur en année terminale de la formation. Plusieurs centres d'examen, placés sous la responsabilité d'un enseignant nommé par le recteur, peuvent être désignés dans une académie.

Ces deux formes d'évaluation, ainsi que les aménagements et adaptations d'évaluation qui y sont liés, sont détaillées dans la deuxième partie de cette circulaire.

A.2 - Le projet annuel de protocole d'évaluation pour le CCF

Un protocole annuel d'évaluation, composante obligatoire du projet pédagogique en EPS, est transmis, sous couvert du chef d'établissement, à la commission académique d'harmonisation et de proposition de notes pour contrôle de conformité avec les dispositions réglementaires, avant validation par le recteur d'académie. Il définit :

- les modalités d'organisation du CCF et le calendrier prévisionnel des épreuves dont l'évaluation différée (report de date d'évaluation) le nom des professeurs-évaluateurs ;
- les activités retenues pour le contrôle en cours de formation et la déclinaison du référentiel national pour chacune d'entre elles ;
- les aménagements du contrôle adapté ;
- les informations simples et explicites portées à la connaissance des candidats et des familles ;
- si possible, les outils de recueil de données.

Le protocole d'évaluation, obligatoirement porté à la connaissance des élèves, des apprentis et des familles,

doit être clair et explicite pour ceux-ci.

A.3. Commission académique et commission nationale

A.3.1. La commission académique d'harmonisation et de proposition de notes présidée par le recteur d'académie ou son représentant :

- vérifie la déclinaison du référentiel national élaborée pour chacune des activités au sein de chaque champ d'apprentissage ;
 - valide les protocoles d'évaluation des établissements publics et privés sous contrat, des centres de formation habilités à délivrer le CCF, aux échéances fixées ainsi que les déclinaisons du référentiel ;
 - harmonise les notes des contrôles en cours de formation de l'enseignement obligatoire ;
 - élabore progressivement des banques d'épreuves afin d'aider les établissements dans la déclinaison du référentiel national ;
 - établit un compte rendu des sessions qu'elle transmet à la commission nationale dès la fin de l'année scolaire. Ce document permet de repérer les épreuves proposées dans l'académie, la répartition et la moyenne des notes des candidates et des candidats selon les épreuves, les types de difficultés liées à la conception des épreuves, les évolutions souhaitées et tout renseignement demandé par la commission nationale ;
 - publie les statistiques sur les moyennes académiques, leurs analyses et les préconisations qui en découlent.
- Ces différentes tâches peuvent conduire à la constitution de sous-commissions académiques, présidées par un membre des corps d'inspection ou un enseignant d'EPS, membre de la commission académique. Les sous-commissions instruisent les dossiers et préparent les décisions de la commission académique, seule habilitée à harmoniser les notes.

Le renouvellement des membres de la commission académique se fait en partie ou en totalité tous les trois ans.

Pour les candidats scolarisés à l'étranger, la présidence et la composition de cette commission peuvent faire l'objet de décisions particulières d'aménagement prises par les autorités de tutelle.

A.3.2. La commission nationale d'évaluation de l'EPS, dans le cadre de ses missions, assure une régulation des modalités de l'évaluation au baccalauréat professionnel pour tous les types d'examens. Elle a également pour missions :

- de contribuer à l'évolution du cahier des charges des outils informatiques de recueil des données ;
- d'enrichir les banques d'épreuves afin d'aider les établissements dans la déclinaison du référentiel national par activités ;
- de publier les données statistiques significatives de la session d'examen ;
- de proposer les adaptations ou modifications éventuelles des référentiels nationaux.

La commission nationale comprend des représentants de l'administration centrale, des corps d'inspection et des experts disciplinaires. Le renouvellement des membres de cette commission se fait en partie ou en totalité tous les trois ans.

B. Les modalités d'évaluation

B.1. Le contrôle en cours de formation

Le contrôle en cours de formation du candidat permet de l'évaluer sur trois activités physiques, sportives et artistiques (Apsa) qui relèvent de trois champs d'apprentissage sur les cinq prévus en annexe 1. Pour chaque champ d'apprentissage, une fiche précise les principes d'élaboration de l'épreuve, les critères d'évaluation, les repères d'évaluation (annexe 1).

Toute situation d'évaluation, individuelle ou collective, donne lieu de façon privilégiée à une notation individuelle conformément aux fiches en annexe 1.

L'enseignement en EPS est assuré par le même enseignant sur l'année scolaire.

Pour chacune des activités physiques, sportives et artistiques, une note de 0 à 20 points est proposée. La note finale correspond à la moyenne des trois notes obtenues dans les trois Apsa. Cette note sera arrondie au point entier supérieur après harmonisation par la commission académique.

En fin d'année scolaire, à une date arrêtée par le recteur, les propositions de notes attribuées aux élèves et apprentis d'un même centre d'examen sont transmises à une commission académique. Celle-ci a pour mission d'harmoniser et de proposer des notes selon des modalités fixées par l'échelon académique.

L'évaluation différée en cas de problème de santé temporaire ou de force majeure

Pour les candidats qui attestent de blessures ou de problèmes de santé temporaires, authentifiés par l'autorité médicale scolaire, l'établissement ou le centre de formation prévoit des situations d'évaluation différées.

Peuvent également en bénéficier les candidats assidus qui, en cas de force majeure, ne peuvent être présents à la date fixée pour les épreuves du CCF, sous réserve de l'obtention de l'accord du chef d'établissement ou du directeur du centre de formation, après consultation des équipes pédagogiques.

Les cas d'absence

Lorsqu'un élève ou un apprenti évalué en CCF est absent à la situation de fin de séquence dans l'une des Apsa,

sans justification valable, la note zéro lui est attribuée pour cette Apsa.

En revanche, s'il est absent sans justification à toutes les situations d'évaluation, donc dans toutes les Apsa, il est déclaré absent, ce qui entraîne, comme lorsqu'un candidat évalué par examen terminal est absent sans justification valable, la non-délivrance du diplôme (cf. règle générale prévue au premier alinéa de l'article D. 337-81 du Code de l'éducation).

Situations particulières

- Lorsqu'un établissement est, pour des raisons techniques ou matérielles, dans l'impossibilité d'offrir l'une des trois activités retenues, il peut être exceptionnellement autorisé par le recteur à proposer, pour l'enseignement obligatoire d'EPS en contrôle en cours de formation, deux activités au lieu des trois, après expertise de l'inspection pédagogique.
- En cas de situation extrême (exemple : crise sanitaire...), l'évaluation pourra s'appuyer sur une seule activité après expertise de l'inspection pédagogique.
- Lorsqu'il s'avère un cas d'impossibilité majeure, attestée par les corps d'inspection, de ne pas pouvoir réaliser de CCF, l'établissement peut demander auprès du recteur l'autorisation d'inscrire ses élèves en examen ponctuel terminal dans les mêmes modalités que celles fixées par l'arrêté du 17 juin 2020 précité.

B.2. L'examen ponctuel terminal

Les candidats qui relèvent de l'examen ponctuel choisissent deux épreuves relevant de deux champs d'apprentissage différents. Ces épreuves sont choisies parmi les activités proposées en annexe 2 de la présente circulaire ; l'une d'elles peut être choisie parmi les activités académiques fixées par le recteur d'académie pour l'examen ponctuel. Les épreuves liées à ces activités visent à évaluer le degré d'acquisition des attendus de fin de lycée professionnel. Les candidats sont évalués à partir d'un référentiel propre à l'examen ponctuel terminal, mentionné en annexe 2.

Lors de son inscription, le candidat est réputé apte aux deux épreuves auxquelles il s'inscrit. Chacune des deux épreuves est notée sur 20. La note obtenue par chacun des candidats résulte de la moyenne de ces deux notes ; elle est transmise au président du jury pour attribution définitive et pour information à la commission académique. Un bilan de la session est établi à partir des rapports des responsables des centres d'examen. En cas de survenance d'une inaptitude au cours des épreuves, il revient aux examinateurs d'apprécier la situation pour :

- soit permettre une certification sur une seule épreuve ;
- soit ne pas formuler de note s'ils considèrent les éléments d'appréciation trop réduits et mentionner « dispensé de l'épreuve d'éducation physique et sportive ».

B.3. Dispositions particulières du contrôle adapté ou aménagé

Un contrôle adapté peut être proposé dans le cadre d'évaluations en CCF ou ponctuelles, selon des dispositions proposées par l'établissement ou arrêtées par le recteur dans le cadre de l'examen ponctuel terminal. Il s'adresse aux publics qui présentent des besoins éducatifs particuliers : les candidats en situation de handicap ou en inaptitude partielle (de manière permanente ou temporaire) et les sportifs de haut niveau. Les services de santé scolaire et la commission académique d'harmonisation et de proposition des notes sont sollicités pour établir et valider les modalités des aménagements d'examen.

B.3.1. Aménagements liés au handicap ou à l'inaptitude

Les candidats en situation de handicap ou en inaptitude partielle permanente attestée par l'autorité médicale scolaire en début d'année scolaire

Seuls les handicaps ne permettant pas une pratique adaptée au vu de la circulaire n° 94-137 du 30 mars 1994 (dont son annexe disponible au BOEN n° 15 du 14 avril 1999) donnent lieu à une dispense d'épreuve. Un handicap attesté en début d'année par l'autorité médicale peut empêcher une pratique régulière ou complète des enseignements de l'EPS sans pour autant interdire une pratique adaptée.

Dans le cadre du contrôle en cours de formation, l'établissement peut proposer un contrôle en cours de formation avec une, deux ou trois activités adaptées.

Les adaptations sont proposées après concertation au sein de l'établissement des professeurs d'EPS et des services de santé scolaire, en tenant compte des projets personnalisés de scolarisation (PPS) ou des projets d'accueil individualisé (PAI) encadrant la scolarité du candidat. Les propositions d'adaptation sont soumises à l'approbation du recteur.

Si aucune adaptation n'est possible dans l'établissement, une épreuve adaptée en examen ponctuel terminal (telle que définie par le recteur de l'académie) peut être proposée.

Les inaptitudes temporaires attestées par l'autorité médicale scolaire en cours d'année

Au cours de l'année, alors que le candidat est inscrit en contrôle en cours de formation, une inaptitude momentanée, partielle ou totale, peut être prononcée par l'autorité médicale sur blessure ou maladie. Il revient à l'enseignant du groupe classe d'apprécier la situation pour :

- soit renvoyer l'élève à une situation d'évaluation différée ;
- soit permettre une certification sur deux activités, pour le candidat dont l'inaptitude en cours d'année est attestée. Dans ce cas, la note finale résulte de la moyenne des deux notes ;

- dans le cas d'une seule évaluation sur l'année, l'enseignant appréciera la qualité et la quantité des éléments lui permettant de proposer cette unique note à l'examen en EPS. Le cas échéant, aucune note ne sera attribuée et la mention dispensé d'éducation physique et sportive sera formulée.

B.3.2. Aménagements liés aux sportifs de haut niveau

Sur proposition du groupe de pilotage défini par l'instruction interministérielle n° DS/DS2/2020/199 du 5 novembre 2020 et sous réserve de validation par le recteur d'académie, les candidats sportifs de haut niveau inscrits sur listes arrêtées par le ministère chargé des sports, les sportifs inscrits sur la liste des sportifs Espoirs et sur la liste des sportifs des collectifs nationaux et les candidats des centres de formation des clubs professionnels bénéficiant d'une convention de formation prévue à l'article L. 211-5 du Code du sport peuvent bénéficier des modalités adaptées suivantes :

- le candidat est évalué sur trois activités relevant de trois champs d'apprentissage, dont l'une porte sur sa spécialité, où la note de 20/20 est automatiquement attribuée ;
- les modalités d'enseignement et le calendrier des épreuves peuvent être également adaptés.

La période de référence, pour la prise en compte du statut du candidat, s'étend de son entrée en classe du lycée professionnel jusqu'à l'année de la session de l'examen à laquelle il se présente.

B.4. Les dispenses d'épreuve d'EPS

Seuls les handicaps ne permettant pas au candidat une pratique adaptée au sens de la circulaire n° 94-137 du 30 mars 1994 (dont l'annexe est disponible au BOEN n° 15 du 14 avril 1999) entraînent une dispense d'épreuve. Les candidats de la formation professionnelle continue qui souhaitent obtenir une dispense de l'épreuve d'EPS sont tenus d'en faire la demande conformément à l'article D. 337-84 du Code de l'éducation auprès des services des examens du rectorat.

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Édouard Geffray

Annexes

↳ Annexe 1

↳ Annexe 2

Annexe 1

Champ d'Apprentissage 1 : « Réaliser sa performance motrice maximale, mesurable à une échéance donnée »

Dans ce champ d'apprentissage, l'élève cherche à mobiliser au mieux ses ressources pour réaliser la meilleure performance possible, établir et dépasser un record personnel.

Principes d'évaluation :

Deux moments d'évaluation sont prévus : l'un à l'occasion d'une situation en fin de séquence et l'autre au fil de la séquence

Situation de fin de séquence : notée sur 12 points, elle porte sur l'évaluation des attendus suivants :

- Produire et répartir lucidement ses efforts en mobilisant de façon optimale ses ressources pour gagner ou battre un record.
- Connaître et mobiliser les techniques efficaces pour produire la meilleure performance possible.

L'équipe pédagogique spécifie l'épreuve d'évaluation du CCF et les repères nationaux dans l'Apsa support.

Évaluation au fil de la séquence : notée sur 8 points, elle porte sur l'évaluation de 2 AFLP retenus par l'équipe pédagogique parmi les 4 suivants :

- Analyser sa performance pour adapter son projet et progresser.
- Assumer des rôles sociaux pour organiser une épreuve de production de performance, un concours.
- Assurer la prise en charge de sa préparation et de celle d'un groupe, de façon autonome pour produire la meilleure performance possible.
- Connaître son niveau pour établir un projet de performance située culturellement.

Modalités :

L'enseignant de la classe retient le meilleur degré d'acquisition atteint par l'élève au cours de la séquence sur chacun des deux AFLP retenus par l'équipe pédagogique.

Avant l'évaluation de fin de séquence, le candidat choisit la répartition des points qu'il souhaite attribuer pour chacun de ces 2 AFLP. Il doit répartir ces 8 points avec un minimum de 2 points pour un AFLP.

Le passage du degré 2 au degré 3 permet l'attribution de la moitié des points dévolus à l'AFLP

Possibilités :

Trois choix sont possibles :

	Choix 1	Choix 2	Choix 3
AFLP X	4	6	2
AFLP Y	4	2	6

Situation d'évaluation de fin de séquence : 12 points

Principe d'élaboration des épreuves du champ d'apprentissage 1

L'épreuve engage le candidat à produire sa meilleure performance à une échéance donnée. Selon la situation proposée, cette performance peut résulter d'une épreuve combinée ou d'une pratique collective (relais par exemple).

Positionnement précis dans le degré.	Repères d'évaluation							
	Degré 1		Degré 2		Degré 3		Degré 4	
	0,5 pt	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4pts
<p>AFLP 1 évalué</p> <p>Produire et répartir lucidement ses efforts en mobilisant de façon optimale ses ressources pour gagner ou battre un record.</p> <p>3 points de performance à partir d'un barème établissement.</p> <p>7 points</p>	L'élève produit des efforts qui ne lui permettent pas d'atteindre sa meilleure performance		L'élève mobilise ses ressources de façon irrégulière et/ou inappropriée		L'élève répartit régulièrement l'intensité de ses efforts pour optimiser sa performance		L'élève optimise la répartition de ses efforts sur l'ensemble de l'épreuve pour être le plus performant à l'instant T.	
<p>0.....1,5.....3 pts</p> <p>Barème établissement à construire.</p>								
<p>AFLP 2 évalué</p> <p>Connaître et mobiliser les techniques efficaces pour produire la meilleure performance possible</p> <p>5 points</p>	<p>La motricité est désordonnée.</p> <p>Les techniques utilisées sont intuitives et les actions propulsives sont désordonnées</p> <p>0 point 0,5 point</p>		<p>La motricité est peu efficace.</p> <p>Il peut créer la vitesse, mais il l'entretient insuffisamment pour être efficace. Les forces produites, souvent mal orientées, manquent d'efficacité dans leur transmission sur le centre de gravité ou l'engin à propulser.</p> <p>1 point 2 points</p>		<p>La motricité devient efficace.</p> <p>Il crée et entretient la puissance (FxV) en mobilisant intentionnellement des techniques efficaces. Les forces sont orientées, alignées, pour se placer sur un trajet ou placer un engin sur une trajectoire optimale</p> <p>2,5 points 4 points</p>		<p>La motricité devient efficace (efficace et économe), fluide et intégrée.</p> <p>Il connaît plusieurs techniques et choisit les plus efficaces en fonction de ses ressources. Il crée des forces puissantes coordonnées et accélérées. Il diminue les facteurs limitant l'efficacité propulsive.</p> <p>4,5 points 5 points</p>	

Évaluation au fil de la séquence : 8 points

Seuls deux AFLP seront retenus par l'équipe pédagogique pour constituer cette partie de la note sur 8 points.

Les points de chaque AFLP seront répartis sur les 4 degrés de positionnement.

AFLP 3 évalué	Repères d'évaluation			
	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
Analyser sa performance pour adapter son projet et progresser.	L'élève agit spontanément sans référence à une expérience précédente. Il adapte peu son projet.	L'élève reste confus et peu lucide sur les paramètres à utiliser pour améliorer sa performance. Il adapte son projet, mais pas toujours de façon pertinente.	L'élève prélève les indices signifiants sur ses prestations antérieures pour modifier ses actions futures. Il adapte régulièrement son projet à bon escient.	L'élève analyse ses prestations antérieures et envisage plusieurs alternatives d'actions pour progresser. Il est capable d'adapter son projet en cours d'action/d'épreuve pour progresser.

AFLP 4 évalué	Repères d'évaluation			
	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
Assumer des rôles sociaux pour organiser une épreuve de production de performance, un concours.	L'élève assure provisoirement ou partiellement un rôle	L'élève assure un rôle en ayant ponctuellement recours à l'enseignant ou un partenaire.	L'élève assure son rôle de façon autonome en contrôlant les différentes étapes de l'épreuve.	L'élève assume avec efficacité plusieurs rôles et aide ses camarades pour assumer ces rôles en prenant des initiatives.

AFLP 5 évalué	Repères d'évaluation			
	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
Assurer la prise en charge de sa préparation et de celle d'un groupe, de façon autonome pour produire la meilleure performance possible	L'élève assure difficilement sa propre préparation qui reste globale et rapide. Il est centré sur lui.	L'élève hésite ou se perd dans la réalisation de la préparation qui reste approximative. Il assure sans aide réelle son rôle de guide et/ou partenaire d'entraînement.	L'élève organise sa préparation en différentes étapes suffisamment longues et efficaces. Il sait guider un groupe réduit et être un partenaire d'entraînement actif.	L'élève personnalise son échauffement en respectant les principes d'efficacité. Il motive et corrige si besoin les réalisations d'un petit groupe et d'un partenaire.

AFLP 6 évalué	Repères d'évaluation			
	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
Connaître son niveau pour établir un projet de performance située culturellement	L'élève a une connaissance approximative de ses capacités et de ses performances.	Il connaît peu d'éléments de la culture sportive en lien avec l'Apsa.	Il sait situer ses performances au regard du monde sportif.	Il témoigne d'un intérêt pour les événements sportifs présents ou passés liés à sa pratique.

Champ d'Apprentissage n° 2 : « Adapter son déplacement à des environnements variés et/ou incertains »

Dans ce champ d'apprentissage, l'élève prévoit et régule son déplacement à partir de l'analyse de l'environnement ; il s'y engage pour partir et revenir, tout en préservant sa sécurité et celle des autres.

Principes d'évaluation :

Deux moments d'évaluation sont prévus : l'un à l'occasion d'une situation en fin de séquence et l'autre au fil de la séquence.

Situation de fin de séquence : notée sur 12 points, elle porte sur l'évaluation des attendus suivants :

- Anticiper et planifier son itinéraire pour concevoir et conduire dans sa totalité un projet de déplacement.
- Mobiliser des techniques efficaces pour adapter et optimiser son déplacement aux caractéristiques du milieu.

L'équipe pédagogique spécifie l'épreuve d'évaluation du CCF et les repères nationaux dans l'Apsa support.

Évaluation au fil de la séquence : notée sur 8 points, elle porte sur l'évaluation de 2 AFLP retenus par l'équipe pédagogique parmi les 4 suivants :

- Analyser sa prestation pour comprendre les alternatives possibles et ajuster son projet en fonction de ses ressources et de celles du milieu.
- Assumer les rôles sociaux pour organiser la pratique des activités de pleine nature.
- Se préparer et maintenir un engagement optimal permettant de garder sa lucidité tout au long de son parcours pour pouvoir réévaluer son itinéraire ou renoncer le cas échéant.
- Respecter et faire respecter la réglementation et les procédures d'urgence pour les mettre en œuvre dans les différents environnements de pratique.

Modalités :

L'enseignant de la classe retient le meilleur degré d'acquisition atteint par l'élève au cours de la séquence sur chacun des deux AFLP retenus par l'équipe pédagogique.

Avant l'évaluation de fin de séquence, le candidat choisit la répartition des points qu'il souhaite attribuer pour chacun de ces 2 AFLP. Il doit répartir ces 8 points avec un minimum de 2 points pour un AFLP.

Le passage du degré 2 au degré 3 permet l'attribution de la moitié des points dévolus à l'AFLP

Possibilités :

Trois choix sont possibles :

	Choix 1	Choix 2	Choix 3
AFLP X	4	6	2
AFLP Y	4	2	6

Situation d'évaluation de fin de séquence : 12 points

Principe d'élaboration des épreuves du champ d'apprentissage 2

- L'épreuve engage le candidat à choisir et réaliser un itinéraire adapté à son niveau, à partir de l'analyse des caractéristiques du milieu et de ses propres ressources. Elle offre différents choix possibles de niveau de difficulté ou de complexité d'itinéraire (par exemple, cotation des voies en escalade, cotation des balises en course d'orientation, difficulté variable du parcours en sauvetage aquatique ou en VTT, etc.) et se déroule dans le cadre d'une durée ou de distances définies, suffisantes pour permettre à l'élève de révéler les compétences acquises⁽¹⁾
- L'épreuve présente une variété d'itinéraires qui nécessitent de mener le jour de l'évaluation, seul ou à plusieurs, une analyse sur la pertinence du choix retenu.
- Elle intègre impérativement les éléments et conditions nécessaires à un engagement sécurisé dans la pratique dans un contexte de coopération.
- L'épreuve prévoit et définit des formes d'aide⁽²⁾ nécessaires à l'expression des compétences des élèves, leur permettant de s'engager et de réguler si nécessaire leur projet d'itinéraire.
- Lorsque des modalités collectives et individuelles d'épreuves sont proposées, l'élève choisit celle dans laquelle il souhaite passer son épreuve (la notation reste quant à elle posée de manière individuelle). L'évaluation tient compte des différences filles-garçons.

Repères d'évaluation

Positionnement précis dans le degré.	Repères d'évaluation			
	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
AFLP 1 Anticiper et planifier son itinéraire pour concevoir et conduire dans sa totalité un projet de déplacement	L'élève décode peu d'éléments sur l'environnement et découvre son itinéraire au fur et à mesure de sa progression. Il est rapidement en échec sur son parcours	L'élève décode quelques éléments sur l'environnement et construit son itinéraire en l'anticipant à très court terme. Il parvient difficilement au bout du parcours ou dépasse le temps imparti.	L'élève décode la majorité des éléments de l'environnement pour prévoir son itinéraire avant le départ. Il effectue son parcours dans sa totalité et dans le temps imparti.	L'élève décode les éléments de l'environnement pour prévoir et adapter son déplacement aux variations du milieu. Il réussit son parcours avec un déplacement optimal dans des contextes variés.
7 points Itinéraire non réalisé, impossibilité d'estimer la difficulté.	0 point ----- 1 point	Coefficient de difficulté de l'itinéraire (3) 1,5 point ----- 3 points	Coefficient de difficulté de l'itinéraire (3) 3,5 points ----- 5 points	Coefficient de difficulté de l'itinéraire (3) 5,5 points ----- 7 points
AFLP 2 Mobiliser des techniques efficaces pour adapter et optimiser son déplacement aux caractéristiques du milieu	L'élève utilise des techniques peu efficaces, coûteuses en temps et en énergie.	Les techniques utilisées sont peu différenciées malgré les changements du milieu. Leur mise en œuvre reste énergivore.	L'élève mobilise intentionnellement des techniques différenciées de placement d'appuis et de déplacement en fonction du relief et des conditions du milieu. Sa motricité est fluide dans les zones de moyenne difficulté.	L'élève maîtrise et mobilise différentes techniques efficaces pour répondre à la diversité des caractéristiques du milieu. L'utilisation de ces techniques lui permet de se déplacer avec un rythme adapté dans la majorité des milieux y compris dans des zones difficiles.
5 points	0 point ----- 0,5 point	1 point ----- 2 points	2,5 points ----- 4 points	4,5 points ----- 5 points

(1) Un abandon ou un dépassement important de la durée de l'épreuve lorsque celle-ci est fixée doit être considérée comme un indicateur d'un choix d'itinéraire inapproprié de l'élève (degré 1 de l'AFLP).

(2) Par exemple, délai de conception du projet de déplacement, modalités de régulation du projet initial, possibilité d'itinéraire de réchappe, nombre d'essais ou de points de repos, modes de progression (escalade en moulINETTE corde tendue, moulINETTE avec corde molle, moulINETTE avec corde molle et assurage dynamique, mouli-tête, etc.).

(3) Pour l'AFLP 1, l'évaluateur positionne l'élève dans un degré puis ajuste la note en fonction du niveau de difficulté/complexité de l'itinéraire réalisé par l'élève (par exemple cotation de la voie en escalade).

Évaluation au fil de la séquence : 8 points

Seuls les deux AFLP retenus par l'équipe pédagogique sont évalués pour constituer cette partie de la note sur 8 points

Les points de chaque AFLP seront répartis sur les 4 degrés de positionnement.

AFLP 3 évalué	Repères d'évaluation			
	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
AFLP3 - Analyser sa prestation pour comprendre les alternatives possibles et ajuster son projet en fonction de ses ressources et de celles du milieu.	L'élève agit sans porter d'attention à ce qui le freine dans sa réussite ou ce qui pourrait améliorer sa performance.	L'élève identifie a posteriori les difficultés rencontrées, mais ne perçoit pas de solutions pour les surmonter ou pour adapter son parcours à ses ressources.	L'élève identifie a posteriori les points de difficulté rencontrés et émet des régulations possibles en vue d'une prochaine épreuve.	L'élève régule sa prestation pendant et après la réalisation de l'épreuve en analysant son parcours et les difficultés éventuelles.

AFLP 4 évalué	Repères d'évaluation			
	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
AFLP4 - Assumer les rôles sociaux pour organiser la pratique des activités de pleine nature.	L'élève manque d'attention lors de la tenue des rôles ou s'y implique très irrégulièrement. Il gère sa sécurité seul.	L'élève assure des rôles en suivant les recommandations de l'enseignant avec parfois un ou des défauts de vigilance.	L'élève assume des rôles en autonomie. Il gère la sécurité de façon collective et fiable.	L'élève assume avec efficacité tous les rôles qu'on lui confie et aide ses camarades pour assumer ces rôles.

AFLP 5 évalué	Repères d'évaluation			
	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
AFLP5 - Se préparer et maintenir un engagement optimal permettant de garder sa lucidité tout au long de son parcours pour pouvoir réévaluer son itinéraire ou renoncer le cas échéant.	L'élève se prépare insuffisamment. Il ne perçoit pas les points de décision permettant de modifier l'itinéraire prévu ou le danger potentiel.	L'élève se prépare en « copiant » sur un leader. Il s'engage uniformément ou démesurément sans ralentir dans les moments de décisions. Il s'obstine dans des choix qui le placent en échec ou hors délai.	L'élève se prépare en autonomie et de façon adaptée à l'épreuve. Il sait contrôler son engagement pour rester lucide sur les décisions à prendre.	L'élève se prépare en personnalisant son échauffement. Il module l'intensité de son engagement en fonction des moments décisifs de son parcours et de ses ressources disponibles.

AFLP 6 évalué	Repères d'évaluation			
	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
AFLP6 - Respecter et faire respecter la réglementation et les procédures d'urgence pour les mettre en œuvre dans les différents environnements de pratique.	L'élève ignore certaines consignes essentielles à sa sécurité et celle des autres. La mise en œuvre autonome est très approximative.	L'élève connaît les consignes principales de sécurité, mais les gestes et les mises en œuvre manquent d'assurance et de réactivité.	L'élève respecte les consignes de sécurité pour préserver son intégrité physique et assurer celle de ses partenaires éventuels.	L'élève alerte le groupe sur les dangers potentiels qu'il repère. Il influe positivement sur les décisions.

Champ d'Apprentissage n° 3 : Réaliser une prestation corporelle destinée à être vue et appréciée par autrui

Dans ce champ d'apprentissage, l'élève réalise une prestation qui se donne à voir et qui vise à produire intentionnellement des effets esthétiques ou émotionnels pour un spectateur ou un juge.

Principes d'évaluation :

Deux moments d'évaluation sont prévus : l'un à l'occasion d'une situation en fin de séquence et l'autre au fil de la séquence.

Situation de fin de séquence : notée sur 12 points, elle porte sur l'évaluation des attendus suivants :

- Accomplir une prestation animée d'une intention dans la perspective d'être jugé et/ou apprécié.
- Mobiliser des techniques de plus en plus complexes pour rendre plus fluide la prestation et pour l'enrichir de formes corporelles variées et maîtrisées.

L'équipe pédagogique spécifie l'épreuve d'évaluation du CCF et les repères nationaux dans l'Apsa support.

Évaluation au fil de la séquence : notée sur 8 points, elle porte sur l'évaluation de 2 AFLP retenus par l'équipe pédagogique parmi les 4 suivants :

- Composer et organiser dans le temps et l'espace le déroulement des moments forts et faibles de sa prestation pour se produire devant des spectateurs/juges.
- Assumer les rôles inhérents à la pratique artistique et acrobatique notamment en exprimant et en écoutant des arguments sur la base de critères partagés, pour situer une prestation.
- Se préparer et s'engager pour présenter une prestation optimale et sécurisée à une échéance donnée.
- S'enrichir de la connaissance de productions de qualité issues du patrimoine culturel artistique et gymnique pour progresser dans sa propre pratique et aiguiser son regard de spectateur.

Modalités :

L'enseignant de la classe retient le meilleur degré d'acquisition atteint par l'élève au cours de la séquence sur chacun des deux AFLP retenus par l'équipe pédagogique.

Avant l'évaluation de fin de séquence, le candidat choisit la répartition des points qu'il souhaite attribuer pour chacun de ces 2 AFLP. Il doit répartir ces 8 points avec un minimum de 2 points pour un AFLP.

Le passage du degré 2 au degré 3 permet l'attribution de la moitié des points dévolus à l'AFLP.

Possibilités :

Trois choix sont possibles :

	Choix 1	Choix 2	Choix 3
AFLP X	4	6	2
AFLP Y	4	2	6

Situation d'évaluation de fin de séquence : 12 points

Principe d'élaboration des épreuves du champ d'apprentissage 3

- L'épreuve engage le candidat à réaliser individuellement ou collectivement une prestation face à un public. Elle offre différents choix possibles de niveau de difficulté dans les éléments réalisés (en lien éventuel avec le code UNSS en vigueur) ou des choix dans les composantes artistiques.
- La prestation se déroule sur un ou deux passages selon les contraintes de temps et d'installation.
- L'épreuve prévoit et définit des formes d'aide nécessaires à l'expression des compétences des élèves, leur permettant de s'engager dans leur projet (sécurité active ou passive par exemple).

Positionnement précis dans le degré.	Repères d'évaluation			
	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
<p>AFLP 1 Accomplir une prestation animée d'une intention dans la perspective d'être jugé et/ou apprécié.</p> <p>7 points</p>	<p>L'élève cherche à minimiser les moments d'exposition face au regard d'autrui qu'il redoute.</p> <p>Selon l'Apsa support, niveau de difficulté/complexité des paramètres</p> <p>0 point -----1 point</p>	<p>L'élève se produit dans l'intention de reproduire la forme qu'il a mémorisée sans prise en compte du regard d'autrui.</p> <p>Selon l'Apsa support, niveau de difficulté/complexité des paramètres</p> <p>1,5 point ----- 3 points</p>	<p>L'élève assume sa présence face au public ou aux juges. Il se produit avec l'intention intermittente de capter l'attention des spectateurs ou du juge.</p> <p>Selon l'Apsa support, niveau de difficulté/complexité des paramètres</p> <p>3,5 points ----- 5 points</p>	<p>L'élève assure une présence qui rayonne et cherche à « accrocher » le regard du spectateur ou du juge tout au long de la prestation.</p> <p>Selon l'APSA support, niveau de difficulté/complexité des paramètres</p> <p>5,5 points ----- 7 points</p>
<p>Pour cet AFLP, l'évaluateur positionne l'élève dans un degré puis ajuste la note en fonction du niveau de difficulté/complexité de la prestation réalisée par l'élève (exemples : nombre d'éléments A, B, C ou D en gymnastique ou acrosport, nombre ou variété des paramètres du mouvement ou procédés de composition en danse)</p>				
<p>AFLP 2 Mobiliser des techniques de plus en plus complexes pour rendre plus fluide la prestation et pour l'enrichir de formes corporelles variées et maîtrisées</p> <p>5 points</p>	<p>L'élève utilise des techniques d'une motricité rassurante et usuelle sans grande variation de rythme ou d'espace.</p> <p>0 point -----0,5 point</p>	<p>L'élève utilise des techniques hésitantes et limitées qui provoquent des déséquilibres mal contrôlés. Les formes utilisées restent simples sans prise de risque.</p> <p>1 point ----- 2 points</p>	<p>L'élève mobilise des techniques stabilisées, équilibrées, fluides, différenciant les vitesses, les amplitudes, les contractions et les relâchements nécessaires.</p> <p>2,5 points -----4 points</p>	<p>L'élève maîtrise des techniques permettant le contrôle des rotations, de la variation d'amplitude et d'énergie, des équilibres statiques ou dynamiques et les adapte à la présence éventuelle de partenaires.</p> <p>4,5 points ----- 5 points</p>

Évaluation au fil de la séquence : 8 points

Seuls les deux AFLP retenus par l'équipe pédagogique sont évalués pour constituer cette partie de la note sur 8 points

Les points de chaque AFLP seront répartis sur les 4 degrés de positionnement.

AFLP 3 évalué	Repères d'évaluation			
	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
Composer et organiser dans le temps et l'espace le déroulement des moments forts et faibles de sa prestation pour se produire devant des spectateurs/juges.	L'élève prévoit une succession de formes répondant simplement à l'exigence formelle de l'épreuve et l'exécute avec beaucoup d'approximations.	L'élève juxtapose les temps forts et faibles de sa prestation sans intention précise. L'exécution se réalise avec quelques hésitations.	L'élève compose et exécute une suite organisée de formes destinées à produire les effets artistiques ou acrobatiques recherchés.	L'élève accentue l'alternance et la fluidité entre les différents temps de sa prestation pour captiver l'attention du juge ou du spectateur.

AFLP 4 évalué	Repères d'évaluation			
	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
Assumer les rôles inhérents à la pratique artistique et acrobatique notamment en exprimant et en écoutant des arguments sur la base de critères partagés, pour situer une prestation.	L'élève porte peu d'attention aux rôles qu'on lui confie. Il écoute peu et/ou n'exprime pas son point de vue.	L'élève connaît les fonctions du rôle qu'il doit assurer, mais l'assume difficilement sans le recours à une aide extérieure.	L'élève assume avec attention et fiabilité les rôles qu'on lui confie (chorégraphe, partenaire d'entraînement, juge, spectateur, etc.). Il exprime ses choix et écoute ceux des autres.	L'élève devient une ressource pour le groupe dans les différents rôles qu'il assume. Il argumente son point de vue sans l'imposer.

AFLP 5 évalué	Repères d'évaluation			
	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
Se préparer et s'engager pour présenter une prestation optimale et sécurisée à une échéance donnée.	L'élève se prépare de façon succincte et superficielle. Il gère difficilement l'émotion de l'épreuve. Il ignore ou n'applique pas les consignes principales de sécurité	L'élève se prépare de façon globale. Il connaît les règles principales de sécurité, mais les applique avec hésitation.	L'élève produit un échauffement complet, autonome et s'engage avec concentration. Il respecte les règles de sécurité et adopte une attitude sereine et rassurante.	L'élève produit un échauffement personnalisé et s'engage pleinement dans son rôle. Il mobilise ses partenaires et dynamise le groupe autour d'une pratique responsable.

AFLP 6 évalué	Repères d'évaluation			
	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4

S'enrichir de la connaissance de productions de qualité issues du patrimoine culturel artistique et gymnique pour progresser dans sa propre pratique et aiguiser son regard de spectateur.	L'élève reste centré sur sa pratique personnelle sans chercher à s'enrichir de références culturelles.	L'élève évoque quelques éléments issus du patrimoine culturel, mais ne perçoit pas de lien avec sa pratique scolaire.	L'élève connaît quelques références culturelles et effectue des liens avec sa production scolaire. Sur la base de quelques critères simples, il peut décrire une prestation professionnelle.	L'élève connaît plusieurs formes artistiques ou acrobatiques en lien avec sa pratique et peut s'en inspirer. Il peut commenter et engager une discussion autour d'une prestation professionnelle.
--	--	---	--	---

Champ d'apprentissage 4 : « Conduire un affrontement interindividuel ou collectif pour gagner »

Dans ce champ d'apprentissage, l'élève s'engage avec lucidité dans une opposition, seul ou en équipe, pour faire basculer le rapport de force en sa faveur ou en faveur de l'équipe.

Principes d'évaluation :

Deux moments d'évaluation sont prévus : l'un à l'occasion d'une situation en fin de séquence et l'autre au fil de la séquence.

Situation de fin de séquence : notée sur 12 points, elle porte sur l'évaluation des attendus suivants :

- Réaliser des choix tactiques et stratégiques pour faire basculer le rapport de force en sa faveur et marquer le point.
- Mobiliser des techniques d'attaque efficaces pour se créer et exploiter des occasions de marquer ; Résister et neutraliser individuellement ou collectivement l'attaque adverse pour rééquilibrer le rapport de force.

L'équipe pédagogique spécifie l'épreuve d'évaluation du CCF et les repères nationaux dans l'Apsa support

Évaluation au fil de la séquence : notée sur 8 points, elle porte sur l'évaluation de 2 AFLP retenus par l'équipe pédagogique parmi les 4 suivants :

- Analyser les forces et les faiblesses en présence par l'exploitation de données objectives pour faire des choix tactiques et stratégiques adaptés à une prochaine confrontation.
- Respecter et faire respecter les règles partagées pour que le jeu puisse se dérouler sereinement ; assumer plusieurs rôles sociaux pour permettre le bon déroulement du jeu.
- Savoir se préparer, s'entraîner et récupérer pour faire preuve d'autonomie.
- Porter un regard critique sur les pratiques sportives pour comprendre le sens des pratiques scolaires.

Modalités :

L'enseignant de la classe retient le meilleur degré d'acquisition atteint par l'élève au cours de la séquence sur chacun des deux AFLP retenus par l'équipe pédagogique.

Avant l'évaluation de fin de séquence, le candidat choisit la répartition des points qu'il souhaite attribuer pour chacun de ces 2 AFLP. Il doit répartir ces 8 points avec un minimum de 2 points pour un AFLP.

Le passage du degré 2 au degré 3 permet l'attribution de la moitié des points dévolus à l'AFLP.

Possibilités :

Trois choix sont possibles :

	Choix 1	Choix 2	Choix 3
AFLP X	4	6	2
AFLP Y	4	2	6

Situation d'évaluation de fin de séquence : 12 points

Principe d'élaboration des épreuves du champ d'apprentissage 4				
L'épreuve engage le candidat dans plusieurs oppositions présentant des rapports de force équilibrés. En fonction des contextes et des effectifs, différentes possibilités restent offertes en termes de compositions d'équipe, de poules, de formules de compétition ou de formes de pratiques. Le règlement peut être adapté par au nombre de joueurs, aux modalités de mise en jeu, aux formes de comptage, etc. pour permettre de mieux révéler le degré d'acquisition de l'AFLP. Pour chaque rencontre, un temps d'analyse est prévu entre deux séquences de jeu pour permettre aux élèves d'ajuster leur stratégie au contexte d'opposition.				
Positionnement précis dans le degré.	Repères d'évaluation			
	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
AFLP 1 Réaliser des choix tactiques et stratégiques pour faire basculer le rapport de force en sa faveur et marquer le point	L'élève ou l'équipe réalise difficilement des choix tactiques et stratégiques. Il ne tente pas réellement de faire basculer le rapport de force en sa faveur.	L'élève ou l'équipe réalise des choix tactiques et stratégiques parfois efficaces. Il tente d'équilibrer le rapport de force, mais le subit.	L'élève ou l'équipe réalise régulièrement des choix tactiques et stratégiques efficaces. Il parvient à équilibrer ou faire basculer le rapport de force en sa faveur.	L'élève ou l'équipe réalise systématiquement des choix tactiques et stratégiques efficaces. Il parvient à faire basculer le rapport de force en sa faveur en produisant des actions décisives.
7 points	Après avoir déterminé son degré d'acquisition, la proportion des oppositions gagnées permet de positionner l'élève au sein même du degré d'acquisition choisi.			
	Gain des matchs ←————→ 0 point ----- 1 point	Gain des matchs ←————→ 1,5 point ----- 3 points	Gain des matchs ←————→ 3,5 points ----- 5 points	Gain des matchs ←————→ 5,5 points ----- 7 points
AFLP 2 Mobiliser des techniques d'attaque efficaces pour se créer et exploiter des occasions de marquer ; Résister et neutraliser individuellement ou collectivement l'attaque adverse pour rééquilibrer le rapport de force	L'élève utilise peu de techniques d'attaque, ou mobilise des techniques peu efficaces. Il est passif face à l'attaque adverse.	L'élève utilise des techniques d'attaque stéréotypées et se crée des occasions de marque. Il met en œuvre une défense dont l'efficacité est limitée.	L'élève mobilise plusieurs techniques d'attaque et se crée des occasions de marque qu'il exploite favorablement. Il résiste régulièrement à l'attaque adverse.	L'élève maîtrise efficacement une variété de techniques d'attaques pour se créer et exploiter de nombreuses occasions de marque. Il s'oppose systématiquement à l'attaque adverse et parvient à la neutraliser.
5 points	0 point ----- 0,5 point	1 point ----- 2 points	2,5 points ----- 4 points	4,5 points ----- 5 points

Évaluation au fil de la séquence : 8 points

Seuls les deux AFLP retenus par l'équipe pédagogique sont évalués pour constituer cette partie de la note sur 8 points
 Les points de chaque AFLP seront répartis sur les 4 degrés de positionnement.

AFLP 3 évalué	Repères d'évaluation			
	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
Analyser les forces et les faiblesses en présence par l'exploitation de données objectives pour faire des choix tactiques et stratégiques adaptés à une prochaine confrontation.	L'élève s'intéresse peu aux données objectives. Il se projette difficilement sur la prochaine confrontation, l'analyse reste faible ou absente	L'élève tente d'exploiter les données objectives. Il se projette sur la prochaine confrontation à partir d'un début d'analyse	L'élève exploite régulièrement les données objectives. Il analyse les forces et faiblesses en présence. Des pistes d'adaptation émergent pour la prochaine confrontation.	L'élève exploite systématiquement les données objectives et analyse de manière pertinente les forces et faiblesses en présence. De véritables choix tactiques et stratégiques sont pensés et adaptés pour la prochaine confrontation.

AFLP 4 évalué	Repères d'évaluation			
	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
Respecter et faire respecter les règles partagées pour que le jeu puisse se dérouler sereinement ; assumer plusieurs rôles sociaux pour permettre le bon déroulement du jeu.	L'élève respecte difficilement les règles. Il manque d'attention lors de la tenue des rôles (arbitre, coach, partenaire d'entraînement, secrétaire à la table de marque, organisateur, etc.)	L'élève respecte les règles partagées, sans grande assurance. Il tient avec attention les rôles, mais hésite dans certaines décisions.	L'élève respecte et fait respecter les règles partagées. Il assume tous les rôles confiés par l'enseignant.	L'élève respecte et fait respecter les règles partagées, quel que soit le contexte. Il assume avec efficacité tous les rôles confiés par l'enseignant et propose son aide aux autres élèves.

AFLP 5 évalué	Repères d'évaluation			
	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
Savoir se préparer, s'entraîner et récupérer pour faire preuve d'autonomie.	L'élève se prépare de façon inefficace. L'entraînement et la récupération sont limités ou absents. Il s'engage très modérément.	L'élève se prépare, s'entraîne et récupère de façon incomplète. Il a régulièrement besoin d'être guidé par l'enseignant.	L'élève fait preuve d'une autonomie dans sa préparation, son entraînement et sa récupération.	. Sa préparation, son entraînement et sa récupération sont efficaces et complètement autonomes. Il est une aide pour ses camarades.

AFLP 6 évalué	Repères d'évaluation			
	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
Porter un regard critique sur les pratiques sportives pour comprendre le sens des pratiques scolaires.	L'élève porte un regard caricatural sur les pratiques sociales. Il reste ancré dans des certitudes, ne comprend pas le sens des pratiques scolaires.	L'élève porte un regard détaché sur les pratiques sportives et ne fait pas le lien avec sa propre activité.	L'élève porte un regard éclairé sur les pratiques sportives et fait le lien avec sa propre activité.	L'élève porte un regard lucide sur certaines pratiques. Il comprend l'intérêt des pratiques scolaires.

Champ d'Apprentissage 5 : « Réaliser et orienter son activité physique pour développer ses ressources et s'entretenir. »

Dans ce champ d'apprentissage, l'élève apprend à s'entraîner pour viser à long terme, de façon lucide et autonome, le développement et l'entretien de ses capacités physiques en lien avec un projet personnel d'entraînement.

Principes d'évaluation :

Deux moments d'évaluation sont prévus : l'un à l'occasion d'une situation en fin de séquence et l'autre au fil de la séquence.

Situation de fin de séquence : notée sur 12 points, elle porte sur l'évaluation des attendus suivants :

- Concevoir et mettre en œuvre un projet d'entraînement pour répondre à un mobile personnel de développement.
- Éprouver différentes méthodes d'entraînement et en identifier des principes pour les réutiliser dans sa séance.

L'équipe pédagogique spécifie l'épreuve d'évaluation du CCF et les repères nationaux dans l'Apsa support

Évaluation au fil de la séquence : notée sur 8 points, elle porte sur l'évaluation de 2 AFLP retenus par l'équipe pédagogique parmi les 4 suivants :

- Systématiser un retour réflexif sur sa pratique pour réguler sa charge de travail en fonction d'indicateurs de l'effort (fréquence cardiaque, ressenti musculaire et respiratoire, fatigue générale).
- Agir avec et pour les autres en vue de la réalisation du projet d'entraînement en assurant spontanément les rôles sociaux.
- Construire une motricité contrôlée pour évoluer dans des conditions sécuritaires.
- Intégrer des conseils d'entraînement, de diététique, d'hygiène de vie pour se construire un mode de vie sain et une pratique raisonnée.

Modalités :

L'enseignant de la classe retient le meilleur degré d'acquisition atteint par l'élève au cours de la séquence sur chacun des deux AFLP retenus par l'équipe pédagogique.

Avant l'évaluation de fin de séquence, le candidat choisit la répartition des points qu'il souhaite attribuer pour chacun de ces 2 AFLP. Il doit répartir ces 8 points avec un minimum de 2 points pour un AFLP.

Le passage du degré 2 au degré 3 permet l'attribution de la moitié des points dévolus à l'AFLP.

Possibilités :

Trois choix sont possibles :

	Choix 1	Choix 2	Choix 3
AFLP X	4	6	2
AFLP Y	4	2	6

Situation d'évaluation de fin de séquence : 12 points

Principe d'élaboration des épreuves du champ d'apprentissage 5

- L'épreuve engage le candidat dans la mise en œuvre d'une méthode choisie parmi des propositions de l'enseignant en lien avec un thème d'entraînement motivé par un choix de projet personnel.
- Cette mise en œuvre fait référence à un carnet d'entraînement qui identifie et organise des connaissances et des données individualisées. Elle est préparée en amont et/ou le jour de l'épreuve. Elle peut être régulée en cours de réalisation par l'élève selon des ressentis d'effort attendus et/ou de fatigue.
- Les paramètres liés à la charge de travail (volume, durée, intensité, complexité, récupération, etc.) sont clairement identifiés et définis par l'élève dans une alternance temps de travail, temps de récupération et temps d'analyse.
- L'évaluation de l'AFLP doit être favorisée par l'organisation et la durée de la séance d'évaluation.

Repères d'évaluation

Positionnement précis dans le degré.

	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
<p>AFLP 1 Concevoir et mettre en œuvre un projet d'entraînement pour répondre à un mobile personnel de développement</p> <p>7 points</p>	<p>L'élève conçoit une séance d'entraînement sans mobile apparent et/ou inadaptée à ses ressources Il plaque un projet stéréotypé.</p> <p>0 point ----- 1 point</p>	<p>L'élève conçoit une séance présentant quelques incohérences entre mobile/thème/charge de travail Il met en œuvre son projet comme une succession de phases de travail et de repos peu réfléchies</p> <p>1,5 point ----- 3 points</p>	<p>L'élève exprime une cohérence entre son mobile, son thème et la charge de travail prévue. Il organise les différents temps de sa séance pour garantir un engagement effectif</p> <p>3,5 points ----- 5 points</p>	<p>L'élève argumente ses choix au regard de son contexte de vie personnelle Il individualise les paramètres choisis pour garantir des effets réels.</p> <p>5,5 points ----- 7 points</p>
<p>AFLP 2 Éprouver différentes méthodes d'entraînement et en identifier des principes pour les réutiliser dans sa séance</p> <p>5 points</p>	<p>Il tente d'appliquer des méthodes sans en comprendre l'intérêt ni les principes</p> <p>0 point ----- 0,5 point</p>	<p>Il hésite dans le choix des méthodes dont il n'a pas mémorisé les effets ni compris les principes.</p> <p>1 point ----- 2 points</p>	<p>Il utilise les bilans de ses expériences passées pour sélectionner la méthode qui lui semble la plus adaptée.</p> <p>2,5 points ----- 4 points</p>	<p>Il tire profit de ses bilans précis et complets pour utiliser une méthode qu'il sait moduler</p> <p>4,5 points ----- 5 points</p>

Évaluation au fil de la séquence : 8 points

Seuls les deux AFLP retenus par l'équipe pédagogique sont évalués pour constituer cette partie de la note sur 8 points

Les points de chaque AFLP seront répartis sur les 4 degrés de positionnement.

AFLP 3 évalué	Repères d'évaluation			
	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
Systématiser un retour réflexif sur sa pratique pour réguler sa charge de travail en fonction d'indicateurs de l'effort (fréquence cardiaque, ressenti musculaire et respiratoire, fatigue générale).	L'élève agit sans établir de lien entre la réalisation de sa séance et les effets ressentis Il prélève peu d'indicateurs pour réguler sa pratique	L'élève identifie à posteriori les effets sans les anticiper, ni réguler la charge de travail Il prélève occasionnellement les indicateurs d'effort les plus simples	L'élève associe des ressentis à la charge de travail. Ces sensations engagent une régulation à court terme (modulation du travail dans le respect du thème) Il prélève le plus souvent des indicateurs d'effort multiples.	L'élève associe des ressentis de différentes natures qui lui permettent d'ajuster sa charge de travail à court et moyen termes Il prélève systématiquement des indicateurs variés pendant et après son effort.

AFLP 4 évalué	Repères d'évaluation			
	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
Agir avec et pour les autres en vue de la réalisation du projet d'entraînement en assurant spontanément les rôles sociaux.	Il agit seul et pour lui-même	Il accepte d'aider son partenaire sur sollicitation	Il est volontiers actif dans l'aide de la pratique de son partenaire	Il devient un leader positif pour aider la pratique du groupe

AFLP 5 évalué	Repères d'évaluation			
	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
Construire une motricité contrôlée pour évoluer dans des conditions sécuritaires.	Il effectue des actions parfois incontrôlées qui peuvent fragiliser son intégrité physique	Il réalise une motricité sécuritaire, mais énergivore	Il assure des actions motrices précises et contrôlées visant l'efficacité	Il évolue en sécurité pour lui-même et pour les autres.

AFLP 6 évalué	Repères d'évaluation			
	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
Intégrer des conseils d'entraînement, de diététique, d'hygiène de vie pour se construire un mode de vie sain et une pratique raisonnée.	Il porte une attention très relative aux conseils prodigués.	Il connaît quelques conseils.	Il retient et applique les principaux conseils.	Il témoigne d'un intérêt sur les connaissances associées à sa pratique qu'il enrichit par des recherches personnelles.

Annexe 2

Examen ponctuel obligatoire de baccalauréat professionnel et de brevet des métiers d'art - Demi-fond

Principes de passation de l'épreuve :

Le candidat réalise un 800 m chronométré à la seconde par un enseignant. La course se réalise en peloton.

Un espace est dédié à l'échauffement pendant une durée de quinze à vingt minutes avant l'épreuve. Ce temps d'échauffement est évalué par le jury.

À l'appel le candidat indique au jury un temps de référence pour constituer les séries.

À l'issue de sa course, le candidat estime son temps à la seconde.

La course se réalise sans montre ni chronomètre, mais un temps de passage est donné par le jury à 400m.

Éléments évalués :

- AFLP 1 : Produire et répartir lucidement ses efforts en mobilisant de façon optimale ses ressources pour gagner ou battre un record.
- AFLP 2 : Connaître et mobiliser les techniques efficaces pour produire la meilleure performance possible.
- AFLP 5 : Assurer la prise en charge de sa préparation, de façon autonome pour produire la meilleure performance possible.
- AFLP 6 : Connaître son niveau pour établir un projet de performance située culturellement.

Règlement : La piste sera aménagée selon les dispositions requises par l'épreuve. Si le candidat ne se rabat pas au bon moment, **une pénalité de 1 point** sera appliquée sur la note finale.

AFLP évalués	Pts	Degré 1			Degré 2			Degré 3			Degré 4			
		Note	Temps filles	Temps garçons	Note	Temps filles	Temps garçons	Note	Temps filles	Temps garçons	Note	Temps filles	Temps garçons	
AFLP 1 Produire et répartir lucidement ses efforts en mobilisant de façon optimale ses ressources pour gagner ou battre un record.	8	0,25	4'39	3'48	2	4'18	3'29	4	3'54	3'05	6	3'30	2'48	
					2,25	4'15	3'26	4,25	3'51	3'02	6,25	3'27	2'46	
												6,5	3'25	2'44
		0,5	4'36	3'45	2,5	4'12	3'23	4,5	3'48	3'00	6,75	3'23	2'42	
		0,75	4'33	3'44	2,75	4'09	3'20	4,75	3'45	2'58	7	3'21	2'40	
		1	4'30	3'41	3	4'06	3'17	5	3'42	2'56	7,25	3'19	2'38	
		1,25	4'27	3'38	3,25	4'03	3'14	5,25	3'39	2'54	7,5	3'17	2'36	
		1,5	4'24	3'35	3,5	4'00	3'11	5,5	3'36	2'52	7,75	3'15	2'33	
		1,75	4'21	3'32	3,75	3'57	3'08	5,75	3'33	2'50	8	3'13	2'30	
AFLP 2 Connaître et mobiliser les techniques efficaces pour produire la meilleure performance possible.	6	Motricité inappropriée -Appuis frénateurs -Foulée heurtée. -Manque de tonicité générale. -Action des bras inexistante ou qui parasite la foulée -Gestion énergétique inadaptée à la distance 0 point ----- 1 point			Motricité peu efficace -Appuis avec écrasement visible -Foulée sans amplitude. -Manque de gainage, buste penché vers l'avant. -Action des bras mal contrôlée. -Gestion énergétique très irrégulière (accélérations inopportunes) 1,5 point ----- 2,5 points			Motricité efficace -Appuis tonics, genoux hauts -Foulée recherchant le cycle avant. -Gainage, buste droit -Action des bras dans le sens du déplacement, épaules hautes souvent contractées -Gestion énergétique basée sur une répartition homogène 3 points ----- 4.5 points			Motricité efficiente -Appuis dynamiques sans dégradation -Foulée en cycle avant. -Ceintures gainées, solidaires et relâchement du haut du corps -Action des bras qui aide l'allègement puis le renforcement de l'appui -Gestion énergétique tenant compte des adversaires et d'une course en peloton (accélérations opportunes) 5 points ----- 6 points			
AFLP 5 Assurer la prise en charge de sa préparation, de façon autonome pour produire la meilleure performance possible.	3	Le candidat assure difficilement sa préparation qui reste incomplète. 0 point ----- 0,5 point			Le candidat assure sa préparation à l'effort, mais de façon approximative. 1 point			Le candidat organise sa préparation en différentes étapes suffisamment longues et efficaces. 2 points			Le candidat construit et mène un échauffement, complet, progressif et adapté pour être performant. 3 points			
AFLP 6 Connaître son niveau pour établir un projet de performance située culturellement.	3	Estimation à + ou - 8'' 0 point ----- 0,5 point			Estimation à + ou - 6'' 1 point			Estimation à + ou - 4'' 2 points			Estimation à + ou - 2'' 3 points			

Examen ponctuel obligatoire de baccalauréat professionnel et de brevet des métiers d'art - Danse

Principes de passation de l'épreuve :

- Le candidat présente une chorégraphie d'une durée de 1'30 à 2'30 dans un espace scénique dont les dimensions auront été communiquées au préalable par le jury.
- Il dispose d'un temps de préparation de 15 à 20 minutes. Ce temps d'échauffement et de préparation est observé par le jury. Il fait partie de l'épreuve.
- Le candidat fournit le support sonore, s'il existe, sous forme numérique (CD ou clé USB) et dont la durée de montage ne dépassera pas le temps imparti.

Les éléments à évaluer :

- AFLP 1 : Accomplir une prestation animée d'une intention dans la perspective d'être jugé et/ou apprécié.
- AFLP 2 : Mobiliser des techniques de plus en plus complexes pour rendre plus fluide la prestation et pour l'enrichir de formes corporelles variées et maîtrisées.
- AFLP 3 : Composer et organiser dans le temps et l'espace le déroulement des moments forts et faibles de sa prestation pour se produire devant des spectateurs/ juges.
- AFLP 5 : Se préparer et s'engager pour présenter une prestation optimale et sécurisée à une échéance donnée.

AFLP évalués	Points	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
AFLP1 Accomplir une prestation animée d'une intention dans la perspective d'être jugé et/ou apprécié.	7	-La présence et la concentration sont faibles. -L'intention n'est pas lisible 0 point 1 point	-La présence est intermittente. -L'intention est souvent exprimée de façon caricaturale (utilisation du mime ou de clichés) 1,5 points3 points	-La présence est impliquée, la concentration visible -L'intention se manifeste par un début de distanciation du réel 3,5 points.....5 points	- La présence est engagée -L'intention se perçoit par l'utilisation de différents moyens d'évocation et de symbolisation. 5,5 points..... 7 points
AFLP 2 Mobiliser des techniques de plus en plus complexes pour rendre plus fluide la prestation et pour l'enrichir de formes corporelles variées et maîtrisées	5	-Les formes corporelles produites sont simples. -La prestation est brouillonne 0 point 0,5 point	-Les formes corporelles produites sont globales et souvent quotidiennes ou stéréotypées. -La prestation est organisée, mais parfois hésitante 1 point..... 2 points	-Les formes corporelles produites sont différenciées, mais pas toujours maîtrisées -La prestation est fluide, mémorisée, en lien régulier avec le propos 2,5 points3,5 points	-Les formes corporelles sont complexes et maîtrisées -La prestation est fluide et riche. Elle s'appuie sur une motricité expressive soutenant continuellement le propos. 4 points..... 5 points
AFLP 3 Composer et organiser dans le temps et l'espace le déroulement des moments forts et faibles de sa prestation pour se produire devant des spectateurs/ juges.	5	-Les procédés mobilisés sont pauvres et/ou maladroits -Les éléments scénographiques restent décoratifs -L'espace n'est pas réfléchi au service de la prestation 0 point..... 0,5 point	-Les procédés mobilisés sont ébauchés et repérables -Les éléments scénographiques sont redondants, mais ne servent pas une intention claire -L'espace est organisé 1 point..... 2 points	- Les procédés mobilisés sont pertinents -Les éléments scénographiques sont sélectionnés en fonction d'une intention lisible -L'espace est construit au service de la prestation. 2,5 points.....3,5 points	- Les procédés mobilisés sont affirmés et singuliers -Les éléments scénographiques apparaissent créatifs -L'espace est choisi et singulier. 4 points..... 5 points
AFLP 5 Se préparer et s'engager pour présenter une prestation optimale et sécurisée à une échéance donnée	3	- Le candidat ne s'échauffe pas, ne repère pas l'espace scénique. 0 point..... 0,5 point	- Le candidat fait un échauffement général. Il n'ose pas répéter sa chorégraphie 1 point	- Le candidat fait un échauffement général et spécifique. Il répète une fois sa chorégraphie dans l'espace scénique. 2 points	- Le candidat fait un échauffement général et spécifique. Il prend les repères spatiaux nécessaires. Il répète et s'attarde sur les moments clés de sa chorégraphie. 3 points

Examen ponctuel obligatoire de baccalauréat professionnel et de brevet des métiers d'art - Tennis de table

Principes de passation de l'épreuve :

- Chaque candidat(e) dispute au moins deux matchs contre des adversaires de niveau proche dans des poules homogènes. Les matchs se disputent en deux sets de 11 points. Ils sont arbitrés par un joueur de la poule.
- Les candidats disposent d'un temps d'échauffement d'au moins quinze minutes avant le début de l'épreuve et d'un temps d'échauffement de 2 minutes avant chacun des matchs de la poule. Les candidats sont observés et évalués durant ces temps d'échauffement.
- Pour chaque rencontre, un temps d'analyse est prévu entre les sets pour permettre aux élèves d'ajuster leur stratégie au contexte d'opposition.
- Pour les AFLP « *Réaliser des choix tactiques et stratégiques pour faire basculer le rapport de force en sa faveur et marquer le point* » et « *Mobiliser des techniques d'attaque efficaces pour se créer et exploiter des occasions de marquer ; Résister et neutraliser individuellement ou collectivement l'attaque adverse pour rééquilibrer le rapport de force.* », les évaluateurs positionnent l'élève dans un degré puis ajustent la note en fonction de la proportion des oppositions gagnées dans la poule.

Éléments à évaluer :

- AFLP 1 : Réaliser des choix tactiques et stratégiques pour faire basculer le rapport de force en sa faveur et marquer le point.
- AFLP 2 : Mobiliser des techniques d'attaque efficaces pour se créer et exploiter des occasions de marquer ; Résister et neutraliser individuellement ou collectivement l'attaque adverse pour rééquilibrer le rapport de force.
- AFLP 4 : Respecter et faire respecter les règles partagées pour que le jeu puisse se dérouler sereinement; assumer plusieurs rôles sociaux pour permettre le bon déroulement du jeu.
- AFLP 5 : Savoir se préparer, s'entraîner et récupérer pour faire preuve d'autonomie.

AFLP évalués	Points	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
AFLP 1 Réaliser des choix tactiques et stratégiques pour faire basculer le rapport de force en sa faveur et marquer le point	7	Le projet de jeu du candidat ne permet ni d'exploiter un coup fort, ni d'exploiter une faiblesse de son adversaire, ni de contrer un coup fort de l'adversaire 0 -1 point	Le candidat adopte un projet de jeu permettant soit d'exploiter un coup fort, soit d'exploiter une faiblesse de l'adversaire, soit de contrer un coup fort de l'adversaire 1,5 - 3 points	Le candidat adopte un projet de jeu combinant deux éléments parmi : exploiter ses propres coups forts, exploiter les faiblesses de l'adversaire, contrer les coups forts de l'adversaire 3,5 – 5 points	Le candidat adopte un projet de jeu combinant deux ou trois éléments. Il adapte son projet de jeu au cours même du set en fonction de l'évolution du rapport d'opposition 5,5-7 points
AFLP 2 Mobiliser des techniques d'attaque efficaces pour se créer et exploiter des occasions de marquer Résister et neutraliser individuellement ou collectivement l'attaque adverse pour rééquilibrer le rapport de force	5	Le candidat n'a pas de coup préférentiel efficace. De nombreuses fautes en coup droit et en revers sont réalisées. Son service est une simple mise en jeu Il n'y a peu voire pas de déplacements 0 - 0,5 pts	Le candidat utilise efficacement un coup préférentiel d'attaque ou de défense, en coup droit ou en revers. Son service perturbe l'attaque adverse Ses déplacements sont réactifs et en retard 1 - 2 points	Le candidat utilise efficacement plusieurs coups préférentiels d'attaque ou de défense Ses services sont variés (différents placements, vitesses ou effets) Ses déplacements sont adaptés à la trajectoire de balle reçue 2,5 – 3,5 points	Le candidat démontre une efficacité technique et tactique en attaque et en défense grâce à la maîtrise d'un large panel de coups (smashes, blocs, effets coupés et liftés) Son service permet de créer des occasions de marque (schémas tactiques à partir du service) Ses déplacements sont variés. Il se replace. 4 – 5 points
AFLP 4 Respecter et faire respecter les règles partagées pour que le jeu puisse se dérouler sereinement ; assumer plusieurs rôles sociaux pour permettre le bon déroulement du jeu	5	Le candidat présente de fréquents mouvements d'humeur au cours de la rencontre Il est peu attentif et fait des erreurs dans le suivi du score 0-0,5 point	Le candidat présente quelques mouvements d'humeur au cours de la rencontre Il arbitre avec sérieux, mais présente quelques hésitations (changement de service par exemple) 1-2 points	Le candidat est respectueux de son adversaire, de lui-même, du matériel, de l'arbitre... Tout au long de la rencontre Il arbitre sans erreur et sans hésitation 2,5 – 3,5 points	Le candidat s'engage de manière optimale tout au long de la rencontre, quels que soient le score et les situations Il arbitre sans erreur et fait respecter le règlement (en rappelant, au besoin, les règles) 4 – 5 points
AFLP 5 Savoir se préparer, s'entraîner et récupérer pour faire preuve d'autonomie	3	Le candidat s'échauffe avec peu de sérieux 0-0,5 point	Le candidat s'échauffe avec sérieux, mais de façon incomplète. 1 point	Le candidat s'échauffe avec sérieux 2 points	Le candidat s'échauffe avec sérieux et pertinence (gammes pour l'ensemble des coups techniques maîtrisés) 3 points